Annexe 08

CCG - USKA
Max Rüegger, HB9ACC
Daniel Venzin, HB9DQK
Kaspar Zbinden, HB9EGZ

09.01.2020

Motion de la CCG à l'attention de l'assemblée des délégués de l'USKA du 22 février 2020

Lors de la révision des comptes, le président de l'USKA et le chef des finances doivent remettre les documents suivants dûment signés:

QUOTE

Nous délivrons cette **Déclaration d'intégralité** dans le cadre de votre audit des comptes 20… de l'USKA pour l'exercice clos le 31.12.20. L'objectif de votre révision est d'exprimer une opinion sur la conformité des comptes annuels avec les prescriptions suisses, cantonales et légales en vigueur.
Nous attestons, que les informations données ci-après, portés à notre connaissance dans le cadre de votre audit des comptes annuels, sont conformes à la réalité et comprennent les éléments prévus par la loi. D'autre part nous sommes informés qu'il nous appartient d'établir les comptes annuels et endossons la responsabilité de ces états financiers.

1) Les comptes annuels sont conformes aux prescriptions suisses, cantonales et légales en vigueur et sont donc exempts d'inexactitudes significatives (qui en plus d'erreurs peuvent comprendre des erreurs d'enregistrement, d'appréciation, de représentation ou d'information, ainsi que des omissions).

2) Dans les comptes annuels qui vous sont présentés, toutes les opérations commerciales qui doivent être comptabilisées pour l'exercice en question sont enregistrées. Les personnes responsables ont été chargées de vous fournir les livres et documents complets ainsi que tous les autres documents relatifs aux états financiers annuels. Nous vous avons informé des résolutions qui pourraient avoir un effet significatif sur les comptes annuels, mais pour lesquelles aucun procès-verbal n'a encore été établi.

3) Les états financiers vérifiés par eux et signés par nous tiennent compte de tous les actifs et passifs qui doivent être portés au bilan.

4) D'autres contrats, litiges ou autres différends revêtant une importance significative pour l'évaluation des comptes annuels d'USKA

5) Tous les événements qui ont été portés à notre attention jusqu'à la date d'achèvement de votre audit et qui requièrent une comptabilisation obligatoire ont été reflétés de manière appropriée dans ces états financiers.

6) Nous vous informerons sans délai de tous les événements qui seront connus jusqu'à l'Assemblée des délégués et qui sont soumis à une obligation de déclaration.

Date :……

Signature Président de l'USKA……

Signature Chef des finances de l'USKA……

UNQUOTE

CCG - USKA
Max Rüegger, HB9ACC
Daniel Venzin, HB9DQK
Kaspar Zbinden, HB9EGZ

09.01.2020

Le document demandé donne aux membres de la CCG qui effectuent la vérification l'assurance qu'ils peuvent se fier entièrement aux documents soumis.
La CCG recommande aux délégués de soutenir cette motion.

Date: 9 janvier 2020

Max Rüegger, HB9ACC (Rapporteur)

Daniel Venzin, HB9DQK

Kaspar Zbinden, HB9EGZ

CCG - USKA
Max Rüegger, HB9ACC
Daniel Venzin, HB9DQK
Kaspar Zbinden, HB9EGZ

09.01.2020

Motion de la CCG à l'attention de l'Assemblée des délégués de l'USKA du 22 février 2020

Motion : Publication du rapport de la CCG dans HBradio
La CCG demande que le rapport de la CCG pour l'exercice écoulé soit publié dans l'organe HBradio de l'USKA, exactement de la même manière que les rapports de responsabilité des membres du comité, de telle sorte que le rapport de la CCG soit disponible pour tous les membres de l'USKA avant l'assemblée.
Justification :
Le rapport de la CCG sera soumis par écrit aux sections avant la conférence des délégués. Le rapport de la CCG pourra également être consulté sur le site Web de l'USKA. Cela nécessite cependant, une recherche spécifique. Pour les membres de l'USKA qui ne sont pas familiers avec l'utilisation de l'ordinateur, une publication sur HBradio peut s'avérer utile.
La CCG demande aux délégués de soutenir cette motion 2020.